## «Appel des 100»

## pour le maintien de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne avec toute son autonomie et sa personnalité morale et juridique!

Chers amis,

Nous vous invitons à vous mobiliser pour sauvegarder notre Université Jean Monnet (UJM) de Saint-Etienne, qui risque de disparaitre, absorbée qu'elle sera par l'Université de Lyon.

Les projets de décret ministériel et de statuts (en pièces jointes) l'indiquent clairement. Vous y trouverez entre autres les formulations suivantes :

- "les mots <<Université de Saint-Etienne>> sont remplacés par les mots <<Université de Lyon>> (article 13.3 du projet de décret)
- "A l'article 1er du décret n° 70-1174 du 17 décembre 1970 portant érection en établissements publics à caractère scientifique et culturel et centres universités, les mots : <<Saint-Etienne>> sont supprimés." (article 14 du projet de décret).

Ce qui signifie en clair, qu'en cas de vote positif du Conseil d'Administration de *l'Université Jean Monnet,* << *Saint-Etienne*>> *sera rayée de la carte de France des établissements publics à caractère scientifique et culturel.* Or, ce vote devra nécessairement intervenir avant le 30 septembre 2020, donc de façon imminente. Il est encore temps, mais il y a URGENCE.

Le projet IDEX (Initiative d'excellence), intitulé IDEXLyon, pourrait être un projet de collaboration réussi en matière de d'enseignement supérieur et de recherche, comme nous avons toujours su le faire avec toutes les universités françaises ou internationales et les grandes écoles, notamment celles du territoire. Mais ce qui est proposé à Saint-Etienne avec ce décret, c'est l'absorption pure et simple de l'Université de Saint-Etienne par la nouvelle Université de Lyon.

Ce qui entraînerait forcément sa perte d'identité, d'autonomie, ainsi quesa personnalité juridique et morale et de fait, sa disparition. Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) perdrait son label universitaire avec toutes les conséquences en termes de niveau de soins, de recherche et d'enseignement supérieur.

Si vous souhaitez poursuivre le développement du territoire ligérien grâce à ses investissements économiques scientifiques et culturels et ne pas perdre le CHU et sa grande qualité de soins, alors il est temps pour l'avenir de notre territoire, mais aussi pour votre avenir et surtout celui de nos enfants de refuser cette issue fatale.

En préservant son identité visible et son autonomie, l'avenir de notre Université passera par la poursuite de partenariats territoriaux, en France et à l'international, dans la pluridisciplinarité de son offre, ce qui lui permettra comme elle le démontre déjà de croître et de se développer dans l'intérêt du territoire Ligérien.

Nous, réunis dans un collectif intitulé « l'Appel des 100! », demandons le maintien de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne en tant qu'établissement public à caractère scientifique et culturel autonome, conservant son identité ainsi que sa personnalité morale et juridique.

Nous vous « supplions » d'user de votre influence pour obtenir du CA de l'Université un vote résolument NEGATIF concernant ce projet de décret.

Nous vous invitons à signer cet « appel des 100 ! » (100 personnalités ligériennes) tel que libellé ci-dessus.

Au cas où vous souhaitez signer cet appel, nous vous proposons d'indiquer vos nom et prénom, ainsi que vos qualités.

Enfin, précision importante : notre démarche est totalement APOLITIQUE.

Avec nos sentiments dévoués

Professeur Patrice Queneau Doyen honoraire de la Faculté de médecine de Saint-Etienne Membre émérite de l'Académie nationale de médecine

Noël Paul

Ancien vice-président de Saint-Etienne Métropole, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Professeur Agrégé de physique, Chaire supérieure

Président d'honneur de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques de la Loire

NOM PRENOM QUALITES SIGNATURE